

## Assemblée Générale Extraordinaire du BADminton Club de LYon

Chers licencié(e)s,

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 7 octobre 2021, le quorum n'a pas été atteint donc nous devons à nouveau organiser une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire :

→ **Le samedi 20 novembre 2021 à 14h00** au gymnase Ferber, 19 rue du bourbonnais

### Ordre du jour

1. Vote du rapport moral du Président 2020/2021,
2. Vote des comptes de la saison 2020/2021,
3. Vote du budget de la saison 2021/2022,
4. Vote des différents rapports des pôles et commissions 2020/2021,
5. Vote des projets de la saison 2021/2022,
6. Questions Divers



### **POUVOIR (en cas d'absence) pour l'AG Extraordinaire du BACLY le 20 novembre 2021 au gymnase Ferber 19 rue du bourbonnais.**

(A renvoyer par mail à l'adresse [contact@bacly.fr](mailto:contact@bacly.fr) ou à transmettre à une personne présente)

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ licencié(e) au Badminton Club de Lyon, ne pouvant pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du club 20 novembre 2021, donne pouvoir à \_\_\_\_\_ ou à un membre du conseil d'administration du Badminton Club de Lyon pour me représenter.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2021

Signature: